

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	50 (1962)
Heft:	17
Artikel:	L'important travail des Commissions au sein de l'Union européenne féminine : [1ère partie]
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-269972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FEMMES SUISSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

17 mars 1962 - N° 17

Parait le troisième samedi du mois

50^e année

Depuis bientôt douze ans, et parce qu'elle a eu la chance de rencontrer l'appui de grands fonctionnaires qui comprirent immédiatement tout l'intérêt de l'application de ces idées pédagogiques, une expérience se poursuit à l'école de Vanves, près de Paris, sur des enfants de 11 à 14 ans : l'école à mi-temps pédagogique et sportif. Des expériences similaires ont été reprises dans différentes écoles de France, toutes avec une classe-témoin parallèle. Les conclusions à tirer sont stupéfiantes et nous obligent à admettre qu'il est absolument inutile d'enfermer des enfants dans des locaux scolaires deux fois plus de temps qu'il n'est nécessaire et que l'enfant, placé dans de bonnes conditions de travail, lorsque les activités sont judicieusement réparties, peut récupérer en productivité, ce qu'il perd en temps de travail.

Comme dit M. Maurice David, inspecteur général de l'Instruction publique, en France : « L'expérience de mi-temps pédagogique et sportif constitue le type même de l'expérience scolaire, étant entendu que le mot « scolaire » n'a plus le sens étroit qu'en lui présente encore, mais le sens beaucoup plus étendu que l'évolution du monde moderne nous oblige maintenant à lui donner. Aujourd'hui, en effet, ce mot « scolaire » n'évoque plus seulement les trois termes fatigants : écrire - lire - compter, mais un ensemble complexe d'éléments qui concernent, aussi bien la formation intellectuelle et morale de l'enfant, son développement physique et sa santé, son comportement social, ses distractions et ses vacances ».

Des enfants gais, bien à leur affaire

Partisans et adversaires de l'expérience sont unanimement d'accord sur un point : les résultats obtenus, en ce qui concerne le développement physique, sont remarquables. Il suffit d'assister à la leçon de gymnastique de l'une de ces classes d'expériences, pour se rendre compte de ce qu'il est possible de réaliser quand on daigne consacrer au développement du corps le temps et l'application qui lui sont légitimement dus. Il n'est pas inutile de préciser que ces classes d'expériences ne sont pas formées d'enfants sélectionnés, mais d'élèves appartenant aux catégories des forts, faibles et délicats. Les professeurs d'éducation physique n'ont donc pas affaire à de la « graine d'athlètes », mais à des enfants du type « tout venant », et dont il s'agit d'assurer le développement corporel dans les conditions qui leur sont propres. Chaque classe est un bloc, toutes dispositions particulières de réforme étant prises pour les forts, les moyens et les délicats.

On peut bien reconnaître que cette nouvelle façon de comprendre la vie scolaire a eu la plus heureuse influence sur le moral des enfants. Les élèves de ces classes d'expériences acquièrent vite le sens de la solidarité du

Qu'attendons-nous pour en faire l'expérience ?

LA JOIE A L'ÉCOLE



groupe. Il se développe en eux un « esprit d'équipe » que les maîtres n'ont pas besoin d'aviser, car il est né de la création même du groupe et il est fortifié par cette existence même que les enfants mènent en commun, et aussi par la volonté d'exalter la valeur du groupe. D'autre part, comme cette éducation physique, scientifiquement dirigée, développe le corps sans le fatiguer, donne à l'enfant conscience de certaines aptitudes dont il ne se savait pas doué, apaise les agités en leur fournissant l'occasion d'utiliser une ardeur excessive, ardeur canalisée d'ailleurs par le maître — on a pu constater que les enfants chétifs ou timides reprenaient confiance en eux-mêmes, que les élèves étaient en classe moins nerveux et plus attentifs, et que de ce fait, la partie scolaire était de meilleure qualité.

Ce n'est pas l'abondance des matières d'enseignements qui importe, mais la manière dont elles sont assimilées ; ce n'est pas non plus la longueur du temps consacré à l'étude, mais la tension de l'esprit au cours de ces études, qui favorise le progrès ; ce n'est pas la durée du travail, mais la qualité de l'effort qui donne à l'intelligence force et souplesse. Et une des grandes tâches de la pédagogie devrait être, moins de chercher les meilleurs moyens d'enseigner, que de discerner les

meilleures conditions de travail. Or les maîtres les plus doués savent qu'ils ont à lutter contre deux adversaires, d'autant plus dangereux qu'ils sont plus sournois : l'ennui et l'inattention.

Il nous a semblé que les méthodes des classes de mi-temps pédagogique pouvaient justement créer pour le maître un auditoire éveillé, curieux, attentif, en un mot, disponible.

A méthodes nouvelles, maîtres « neufs »

Mais, si cette expérience nous permet de confier aux maîtres des classes d'enfants « neufs », il faut que ces maîtres paient de ce fait,

Suite en page 6

Extrait vitamineux

Bévita

pour assaisonner et tartiner

Levure vitamineuse

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines

Rédactrice responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Loupard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 28 28 09

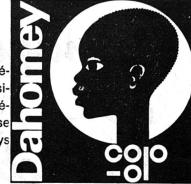
Administration :
Mme H. Zwahlen
8, rue Pradier, Genève
Tél. (022) 32 47 57

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7.—
Etranger Fr. 7,75
y compris les numéros spéciaux
Chèques post. I. 11791

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

L'important travail des Commissions au sein de l'Union européenne féminine

Le travail des Commissions est sans doute la partie la plus importante du travail de l'Union. C'est, en effet, au sein des Commissions que les membres des différents pays prennent contact. Elles y rencontrent des femmes qui travaillent dans le même domaine. Elles peuvent y échanger des expériences et essayer de trouver des solutions communes. C'est pourquoi les deux premiers jours de l'assemblée générale, à Londres, étaient réservés aux travaux des Commissions. Les résultats prouvent qu'un excellent travail a été fait.

Commission économique et Commission des affaires étrangères

Ces deux Commissions, qui avaient déjà collaboré à Paris où elles avaient étudié les rapports entre les six et les sept, continuent de travailler ensemble. Elles ont décidé de traiter le sujet de l'assemblée générale, soit l'aide aux pays en voie de développement.

De l'avis unanime, on a estimé que les pays européens ont une obligation morale d'aider ces pays pour qu'ils aboutissent en pleine liberté, à un standard de vie plus élevé. Cette aide doit être donnée sur le plan économique, social et culturel. Le but principal de l'aide est d'encourager ces pays à développer leurs propres forces et leurs possibilités industrielles. Les Commissions ont estimé que l'aide devrait être accordée non par l'ONU, mais par l'OECD. Des groupes de travail, où collaborent des représentants de différents pays en voie de développement ainsi que de pays européens, devraient être envisagés sur le plan de l'OECD. On souligne, en outre, l'importance qu'il y aurait à envoyer dans ces pays des professeurs qui ne soient pas seulement experts dans le secteur technique. La question de l'aide aux pays en voie de développement a aussi un aspect de politique étrangère qui résulte de l'existence de deux blocs économiques en Europe. Ce fait rend difficile un travail coordonné et met en danger le but commun des pays européens, à savoir l'Europe unie. C'est pourquoi l'UEF insiste sur la nécessité d'une entente entre ces deux blocs, pour laquelle les facteurs politiques ne doivent pas être sous-estimés.

(Suite en page 6)

SOMMAIRE

Page 2: La page des consommatoires

Page 3: La galerie des portraits des députés au Grand Conseil vaudois

Page 4: La Suisse alémanique et le suffrage féminin

Page 5: Pour ou contre l'initiative contre l'armement atomique

Other maîtres déclarent

consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Bon Gout

34, Marché NOUVEAUTÉS Tél. 256200